



Protocole Covid (Salle de la ferme)

Mesures générales

- Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon, ou avec une solution hydro alcoolique (SHA) ; se sécher les mains avec un dispositif de papier/tissu à usage unique.
- Eviter de se toucher le visage, en particulier le nez et la bouche.
- Utiliser un mouchoir jetable pour se moucher, tousser, éternuer ou cracher et le jeter aussitôt.
- Tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir en papier jetable.
- Mettre en œuvre les mesures de distanciation physique :
 - Ne pas se serrer les mains ou embrasser pour se saluer, ni d'accolade.
 - Distance physique d'au moins 1 mètre (soit 4 m² sans contact autour de chaque personne)
- **Aérer régulièrement (toutes les heures) les pièces fermées, pendant 15 minutes.**
- Désinfecter régulièrement les objets manipulés et les surfaces y compris les sanitaires.
- Eviter de porter des gants : ils donnent un faux sentiment de protection. Les gants deviennent eux-mêmes des vecteurs de transmission, le risque de porter les mains à son visage est le même que sans gant, le risque de contamination est donc égal voire même supérieur.
- En cas de symptômes du COV19 : en cas de doute dû à sa propre contamination ou celle d'un proche :
 - rester chez soi,
 - consulter un médecin,
 - prévenir l'animatrice et/ou le contact.

Matériel

Matériel mis à disposition par l'UNION dans chaque salle d'activités :

- Gel hydro alcoolique
- Désinfectant pour les surfaces
- Papier essuie-tout jetable
- Sacs poubelle
- Protocole affiché

Δ Chaque « contact ou animateur » se charge de vérifier ce matériel et de s'assurer du réapprovisionnement auprès de l'UNION

Personne à contacter : Henri Patron : 06 13 04 43 02.

Salle de la Ferme à Longvilliers

- 87,63 m² (12,70 x 6,90)
- Nombre maximum de personnes autorisées : 22
- Chaque animateur ou contact tient un registre des présents aux activités.
- Utilisation des sanitaires : chaque utilisateur se charge de la désinfection (en particulier lunette, interrupteur et poignée de porte) après usage.
- Chacun met son manteau sur le dossier de sa chaise.



Activité : Poésie et Chansons

- Jours : 1 vendredi par mois à partir de 20h30 (9 séances dans l'année)
- Démarrage de l'activité : vendredi 16 octobre 2020
- Contacts :
 - Pierre Capy
 - Gérard Lécuyer
- Nombre maximum de participants à l'activité : **14**

Mesures particulières concernant l'activité « Poésies et Chansons » :

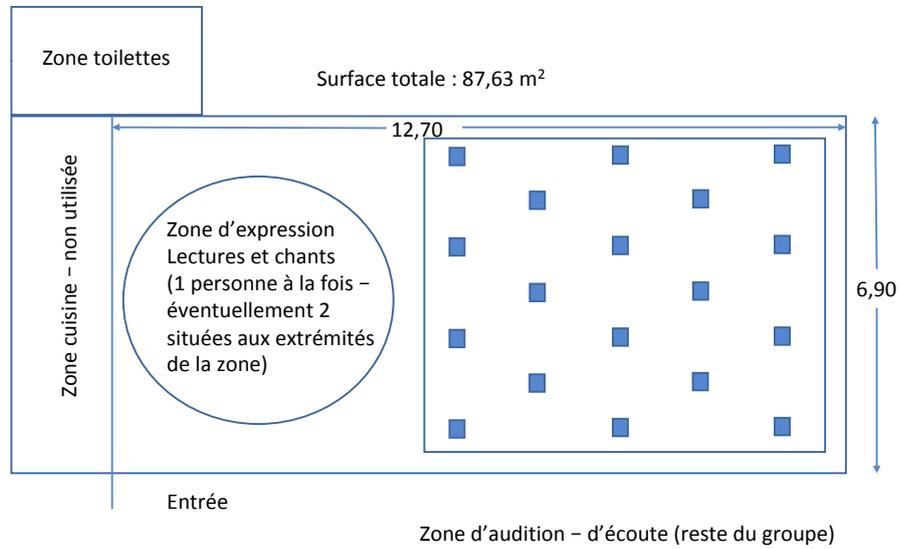
- Début de l'activité
 - Nettoyage des mains à l'arrivée dans la salle
 - Les participants arriveront équipés de leur masque et le garderont pendant toute la durée de l'activité.
 - Installation : chaque participant installe sa chaise en respectant les plans joints. (Scénario 1 ou 2)
- Durant l'activité
 - Eviter les déplacements dans la salle : chaque personne s'installera à une place et n'en changera pas durant toute la séance.
 - Toutefois, lors de lectures ou de chansons, l'orateur se placera à distance du groupe et pourra enlever son masque le temps de son intervention ; il remettra son masque avant de regagner sa place.
 - Chaque personne n'utilisera que son matériel personnel
 - **Aucun partage de nourriture ou de boisson ne sera possible ; toutefois chacun peut apporter sa bouteille d'eau et repartir avec, en fin de séance**
- Fin de l'activité :
 - Chacun range sa chaise
 - Sac poubelle fermé et emporté par le contact
 - Mise en place d'un nouveau sac poubelle

Fait à Rochefort le 18 septembre 2020
Approuvé et validé par le Président de l'UNION

Nom							
Signature							

Nom							
Signature							

Scénario 1



Scénario 2

